
Règlement pour une métropole mixte

Consultation publique : clarifications techniques et création de nouvelles zones de logement abordable

Lors de son assemblée du 13 juin 2022, le conseil municipal a adopté le projet de règlement P-20-041-4 intitulé « Règlement modifiant le Règlement visant à améliorer l'offre en matière de logement social, abordable et familial (20-041) ».

Ce projet de règlement vise à apporter certaines modifications mineures et techniques, pour assurer notamment une cohérence des expressions utilisées et pour faciliter la compréhension du règlement.

Il vise également à remplacer l'annexe B du règlement 20-041 afin d'y ajouter des zones de logement abordable découlant de modifications au Plan d'urbanisme adoptées en 2021 pour les secteurs suivants :

- Ville-Marie : secteur du projet immobilier La Baie;
- Ahuntsic-Cartierville : secteur Louvain Est;
- Saint-Léonard : PPU Jean-Talon Est.

Conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, c. A-19.1), une assemblée publique de consultation sera tenue sur ce projet de règlement.

Découvrez ci-dessous les détails de la consultation et comment y participer.

Du 17 juin au 7 juillet 2022 inclusivement

- ✓ **Consultez la documentation en ligne** et tous les détails concernant cette modification

- ✓ **Faites-nous parvenir vos questions et commentaires par écrit**

En ligne via le formulaire disponible à l'adresse suivante : montreal.ca/articles/consultations-publiques-zones-de-logement-abordable-13917

- ✓ **Assemblée publique de consultation**

Une assemblée publique de consultation sera tenue sur ce projet de règlement le jeudi 7 juillet 2022 à 19 h 00 à la salle du conseil de l'édifice Lucien-Saulnier, situé au 155, rue Notre-Dame Est à Montréal, Québec, H2Y 1B5.

Au cours de cette assemblée publique de consultation, le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption seront expliqués.

Si vous ne pouvez pas accéder à la documentation ou acheminer vos questions et commentaires en ligne, appelez au **438-354-6920** ou envoyez un courriel à inclusion@montreal.ca.

La documentation sera également disponible du 17 juin au 7 juillet 2022, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30, à l'accueil du Service de l'habitation de la Ville de Montréal située au 303, rue Notre-Dame Est, 4e étage.

Tous les détails ici :

montreal.ca/articles/consultations-publiques-zones-de-logement-abordable-13917

Fait à Montréal, le 16 juin 2022

Le greffier de la Ville,
Emmanuel Tani-Moore, avocat

Date de parution : Le jeudi 16 juin 2022 – Le Devoir